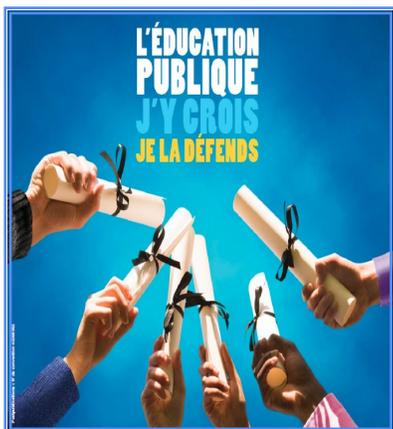




L'Informel

Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil
 625, rue Chicoine, bur. 300, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9J3
 Téléphone : 450-455-6651 - Fax : 450-455-0083 - courriel : serve@videotron.ca - www.servaudreuil.net

Mot de la présidente



Je me souviens du décret de 2005, et vous ?

Une grande victoire pour nous les syndiqués !

Le gouvernement du Québec, le Conseil du Trésor et sa présidente de l'époque, Madame Jérôme-Forget ont négocié de mauvaise foi sur la question des salaires! Vous vous souvenez sans doute de la fameuse sacoche rouge...



Dans sa décision, la Commission des relations du travail (CRT) nous a donné raison dans la contestation de la loi 43 où le gouvernement imposait les conditions de travail à tous les salariés du secteur public. Le fait d'imposer un cadre financier sans y déroger révèle un refus de négocier. La CRT a décrit la position du gouvernement de ferme, d'immuable, d'inflexible et d'intransigeante.

La CRT convoque les parties à une nouvelle audience afin de décider des remèdes à ordonner. Y aura-t-il réparation? Reprendrons-nous la négociation? Et le gouvernement, en bon perdant, déposera-t-il une requête en révision judiciaire? C'est à suivre.

Véronique Lefebvre, présidente

DANS CE NUMÉRO :

➤ Formation EHDA	2
➤ Congé pour obligations familiales	2
➤ Trousse pédagogique « Coopérons à travers l'histoire avec Co et Op »	2
➤ Formation pour contrer l'homophobie	3
➤ L'autonomie professionnelle	3
➤ Souper des Femmes 29 février 2012	3
➤ Comité des Femmes (CSQ)	4



JE SAIS DE SOURCE SÛRE

L'expression « *je sais de source sûre* » est souvent utilisée à tort. Est-ce pour prétendre posséder la vérité ou bien pour se donner du pouvoir?

Quand on vous dit par exemple, « *Je sais de source sûre* » ou encore « *c'est votre syndicat qui veut ça* » et même « *c'est à cause du syndicat* », n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour vérifier l'information reçue.

Finalement, pour toute question syndicale, les membres de l'exécutif du SERV sont sans doute « *la source sûre* » !

Une formation fort appréciée

Le 17 janvier dernier, nous avons eu le privilège d'assister à une formation relative aux élèves HDAA donnée par madame Thérèse Cyr, conseillère à la FSE.

Nous avons demandé à notre formatrice de nous présenter les changements concernant les élèves HDAA qui ont été apportés suite à l'entente de juin dernier.

Les enseignants présents ont obtenu de l'information sur les étapes à suivre pour demander des services, sur l'évaluation des besoins et capacités et sur l'identification des élèves ayant des problématiques particulières.

Les membres de l'exécutif du SERV remercient chaleureusement madame Cyr ainsi que les 26 enseignants qui ont bravé la mauvaise température pour assister à cette formation.



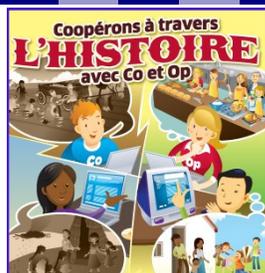
CONGÉ POUR OBLIGATIONS FAMILIALES



La Loi sur les normes du travail prévoit des congés pour obligations familiales. La Loi dit qu'une salariée ou un salarié peut s'absenter du travail, sans traitement, pendant 10 jours par année pour remplir des obligations reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant ou de l'enfant de sa conjointe ou de son conjoint, ou en raison de l'état de santé de sa conjointe ou de son conjoint, de son père, de sa mère, d'un frère ou d'une sœur ou de l'un de ses grands-parents.

Conformément à la Loi sur les normes du travail, la **convention collective nationale prévoit à l'article 5-14.07 des congés pour obligations familiales.** Pour les enseignantes et les enseignants, les jours utilisés pour ces absences sont déduits de la banque annuelle de congé de maladie, et ce, jusqu'à concurrence de 6 jours. Les autres journées sont sans traitement.

Vous devez préciser le motif à votre direction, soit: congé pour obligations familiales.



Vous avez reçu dernièrement la trousse pédagogique *Coopérons à travers l'histoire avec Co et Op* laquelle permet d'initier les élèves à la coopération et de développer leurs compétences dans le domaine de l'univers social.

Nous vous invitons à participer au concours collectif 2012. Vous trouverez tous les détails à l'intérieur de la trousse.



Vendredi 16 mars 2012
À l'Omni-Centre de Pincourt
375, boul. Cardinal-Léger
De 11 h à 14 h
Coût: Adulte: 12\$ / Enfant 7\$

DÎNER-SPAGHETTI
AU PROFIT DU
CENTRE DE FEMMES
LA MOISSON



Venez les encourager à réaliser leur mission d'aide aux femmes de notre région

Formation pour contrer l'homophobie

Mardi 10 avril 2012
de 9h00 à 12h00
Au Théâtre Agathe-Patry
(petit théâtre)
Commission scolaire des Trois-Lacs

Lors de cette rencontre, les conférenciers feront un survol
des réalités des familles homoparentales.

Par la suite, ceux-ci formeront les participants au niveau de la gestion et de la prévention de l'homophobie
chez les élèves par des mises en situation, des groupes de discussion et l'exploitation d'activités pédagogiques.

À la fin de cette séance de formation, chaque participant se verra remettre une trousse
de moyens et d'activités pédagogiques pour sa classe ou son école.



Inscription obligatoire avant le 23 mars 2012
par courriel à johanne.serv@videotron.ca ou au (450) 455-6651

Martin, Brunet, responsable
Dossier de la diversité sexuelle



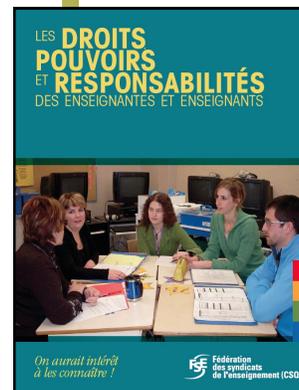
L'Autonomie professionnelle, la comprendre, la définir ensemble

L'autonomie professionnelle est-elle en perte de vitesse? Connait-on notre autonomie professionnelle, celle individuelle mais aussi celle que nous exerçons collectivement? Exerçons-nous cette autonomie qui est essentielle à la valorisation de notre profession.

La personne déléguée syndicale de votre école vous a certainement fait connaître le nouveau guide sur les droits, pouvoirs et responsabilités qui sert à améliorer les conditions d'exercice de votre profession.

Dans les prochains jours, vous serez invités à échanger entre vous sur votre perception et la façon dont vous exercez votre autonomie professionnelle. Ensemble, nous tâcherons par la suite d'en arriver à une définition commune de l'autonomie professionnelle.

Peut importe les droits et pouvoirs que vous avez, si vous ne les exercez pas, c'est un coup d'épée dans l'eau.



Souper des femmes



À l'occasion de la JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES, le comité exécutif du SERV
vous convie à son Souper des Femmes qui aura lieu le
Mercredi 29 février 2012 à compter de 17h30
au restaurant

La Plume Blanche
113, rue Dumont, Dorion

Apportez votre vin

Conférence de Pierre-Jacques Ratio,
anthropologue

Le coût du repas sera de 25\$/personne (taxes & pourboire inclus)

Inscription nécessaire avant le 22 février auprès de Johanne au 450-455-6651

MA PARTICIPATION AU COMITÉ DES

Un des rôles du comité des Femmes (CSQ) est de voir au maintien et à l'amélioration des services sociaux, de l'éducation et de la santé. En effet, nous nous préoccupons de la gestion des biens communs pour une équité entre les classes sociales tout en faisant respecter l'égalité des sexes. C'est tout un défi, car avec la montée de la droite on se heurte à une idéologie différente.

Le gouvernement coupe en santé et en éducation, les taxes sur les services augmentent, les comptes d'électricité sont à la hausse, etc. Allons-nous accepter de payer autant et même plus d'impôts avec une perte graduelle des services sociaux! Où va l'argent récupéré? Nous constatons à nos dépens: des bonis salariaux pour les cadres, des dépenses injustifiées, des remises d'argent en subventions à l'entreprise privée, etc. Nous assistons à une mauvaise gestion générale des fonds publics dans le but d'enrichir une seule classe sociale. Nos taxes et nos impôts doivent être investis dans les services publics.

Malheureusement dans notre société, les services sociaux sont vus comme étant des dépenses et non comme un investissement pour la prévention, une économie et un investissement à long terme.

Pour sortir de la rupture sociale, ça prend de l'aide et des services. Nous sommes en déficit social et on ne l'a pas encore payé... Nous creusons un trou dans notre société comme nous avons creusé un trou dans notre couche d'ozone depuis les quarante dernières années; nous scions la branche sur laquelle nous sommes tous assis. En refusant de mettre de l'argent dans les services sociaux, nous allons retarder un problème qui ne fera qu'augmenter au fil des ans. Par ailleurs, les conséquences sont de plus en plus visibles; l'itinérance n'est plus seulement le lot des hommes alcooliques, mais également des femmes de tout âge, des jeunes et même depuis quelques années des familles.

Nos dirigeants donnent des subventions et des baisses d'impôts pour les entreprises privées. Toutefois, est-ce que cela les empêche réellement de fermer leurs portes après avoir bénéficié de ces mesures? Lorsque leur bilan financier n'est pas à la hauteur de leurs ambitions, elles procèdent à des mises à pied massives sans se soucier des conséquences sur la vie de leurs employés. On veut également nous faire croire que les gouvernements fédéral et provincial n'ont plus les moyens de payer les rentes de retraite. Pourtant, des calculs ont été faits et tout porte à croire que c'est faux. Que veulent-ils faire avec cet argent? Bref, nous perdons graduellement nos biens communs pour enrichir qui?

Nous devons repenser collectivement au rôle du syndicat devant tous ces enjeux politiques pour garder notre droit à la négociation et à la revendication .

Lors du prochain Congrès de la CSQ en juin 2012, nous prendrons position sur les enjeux sociaux et les interventions à réaliser auprès des instances gouvernementales face à la remise en question constante du rôle de l'état et des fondements de l'identité québécoise.

Une question se pose : Allons-nous baisser les bras sans s'indigner devant un système qui favorise de plus en plus ouvertement les plus riches de notre économie? Ne laissons pas les médias manipuler nos convictions sociales, puisque l'entreprise privée a tout à gagner et nous, c'est notre droit à la démocratie qui est en jeu. C'est souvent ce qui nous différencie des autres pays. Je préfère penser que la démocratie survivra et que notre qualité de vie sera préservée pour les générations futures.

Julie Lambert

Responsable du Comité des Femmes du SERV